

### IFFENDIC - LAC DE TREMELIN

#### Suivi bactériologique 2021

	01 juin	15 juin	28 juin	12 juil.	26 juil.	09 août	24 août
	14:04	11h12	10h23	13h42	12h44	12h43	10h01
Entérocoques (n/100 mL)	<15	<15	15	15	<15	<15	<15
Escherichia coli (n/100 mL)	15	<15	30	<15	<15	15	15
Interpretation sanitaire ponctuelle							

 Eau de bonne qualité

 Eau de qualité moyenne

 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2020



Eau d'excellente qualité

#### Suivi des cyanobactéries 2021


	Valeurs guides	01 juin	07 juin	15 juin	28 juin	06 juil.	12 juil.	20 juil.	26 juil.	09 août	24 août	31 août
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L	0,018	0,120	0,000	0,064	0,007	0,005	0,046	0,000	0,000	0,006	0,094
Interprétation sanitaire												

Le suivi des cyanobactéries et de leurs toxines est assuré par l'ARS Bretagne en complément du contrôle bactériologique car certains genres de cyanobactéries sont capables de produire des toxines pouvant provoquer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

 Absence de genres toxigènes ou présence < 1 mm3/L


Pas d'alerte

Maintien d'une activité normale

 Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L  
avec concentrations en toxines < Valeurs guides

Niveau ALERTE 1

Maintien d'une activité normale  
Information du public

 Présence de genres toxigène > 1 mm3/L  
avec concentrations en toxines > Valeurs guides  
ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale

Niveau ALERTE 2

Interdiction de la baignade  
Restriction des activités nautiques  
Recommandations de non-consommation des poissons  
Information du public



